EN ROUTE POUR LA MISSION !

Diocèse de Reims et des Ardennes

Le nouveau projet diocésain expliqué

“ Allez ! De toutes les nations faites des disciples

Matthieu 28, 19

Jésus ressuscité s’approcha de ses disciples et leur adressa ces paroles : « Tout pouvoir m’a été donné au ciel et sur la terre. Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu’à la fin du monde. » (Mt 28, 18-20)

Plus que jamais, ces paroles du Christ ressuscité qui envoie ses disciples annoncer l’Évangile à tous les hommes est un appel pressant que notre Église diocésaine entend et auquel elle cherche à répondre. Avant de regarder nos villes et nos villages, nos régions viticoles, agricoles ou industrielles comme un territoire à administrer, avant même de considérer le nombre de prêtres ou de diacres en capacité d’exercer un ministère, nous voulons répondre à cet appel en nous tournant vers les hommes et les femmes de notre temps, pour aller à leur rencontre et être au milieu d’eux des témoins de l’Évangile et du salut que Dieu offre à tous en Jésus son Fils. Nous voulons leur transmettre le message que le Seigneur leur délivre par nous : « Le règne de Dieu s’est approché de vous. » (Lc 10, 9)

Depuis le début de la prédication apostolique, l’Évangile et notre foi sont toujours les mêmes. Mais en un quart de siècle le monde a beaucoup changé. La sécularisation de notre société s’impose comme un fait, la transmission de la foi, même au sein de nos familles, n’est plus naturelle, la multiplication des moyens de communication sociale bouleverse les rapports d’autorité, les croyants d’autres religions sont nombreux… Il n’est donc pas étonnant de constater que notre manière de répondre à l’envoi du Christ ne peut plus être la même.

Pour rester fidèle à son Seigneur et à sa vocation, l'Église, dans ce contexte, découvre qu'elle doit avancer sur de nouveaux chemins. Notre Église particulière qui est à Reims et dans les Ardennes ne fait pas exception. Nous connaissons nos pauvretés et nos limites pour faire face à ce défi. Mais nous croyons que Dieu prend soin de « son peuple, le corps du Christ, le Temple de l'Esprit » comme nous l'a enseigné le concile Vatican II. Le maillage paroissial que nous héritons de notre histoire reste nécessaire à une vie communautaire bien implantée dans une proximité. Les orientations diocésaines pour les communautés paroissiales de 1997 ont été pour nous une avancée féconde. Mais nous avons besoin aujourd'hui d'aller plus loin pour rejoindre ceux qui sont aux « périphéries » comme nous y invite le pape François, « d'aller voir ceux qui ne viennent pas nous voir ». Il nous faut aussi valoriser les autres communautés que sont les monastères, les sanctuaires, les autres lieux d'Église, pour qu'ils prennent toute leur part à cette mission.

C'est donc avec un regard de charité pour nos contemporains qui est le regard même de Dieu pour eux, que nous nous mettons en route pour la mission aujourd'hui à Reims et dans les Ardennes. C'est avec toute notre foi que nous accueillons les missionnaires de notre temps, les prêtres et les diacres, les laïcs qui se rendent disponibles pour un service d'Église, et tous les baptisés, tels qu'ils sont, comme ils sont, parce qu'ils sont le don que Dieu nous fait pour répondre à l'appel du Christ. Nous mettons notre espoir en lui, et nous le prions, car nous savons qu'il ne cessera pas d'envoyer son Esprit qui suscitera de nouveaux « ouvriers pour la moisson », toujours trop peu nombreux mais bien vivants.

Sommaire

Edito de Mgr de Moulins-Beaufort *p.4*

Les 5 essentiels de la vie chrétienne *p.5*

Les espaces missionnaires *p.6*
Le Conseil d'Animation Missionnaire
L'équipe pastorale
Un lieu eucharistique

Les paroisses *p.10*
Le Conseil Local d'Animation
Les fraternités de proximité

Les lieux "ressources" *p.13*
Les monastères
Les sanctuaires
Les maisons diocésaines

Une dynamique missionnaire *p.16*
Les missions aux périphéries et le rôle du Conseil d'Animation Missionnaire
Les missions itinérantes et l'équipe des missionnaires diocésains
Les missions urbaines

Élaboration, mise en oeuvre du projet *p.20*

Principes généraux et particularités des agglomérations rémoise et carolomacérienne *p.21*

Deux textes évangéliques de référence *p.22*

Lexique *p.23*

Edito de Mgr Eric de Moulins-Beaufort

Frères et Sœurs,

Arrivé parmi vous le 28 octobre dernier, j'ai rapidement compris que beaucoup attendaient de moi que j'aide le diocèse à élaborer un projet pastoral clair. Un constat s'impose : malgré les ordinations de ces dernières années et l'apport des prêtres venus d'ailleurs, le nombre de nos prêtres a fortement diminué et beaucoup sont marqués par l'âge et la fatigue. Vous en êtes bien conscients.

Nous pouvons perpétuellement répéter que nous manquons de prêtres et nous épuiser à chercher à compenser ce manque. Ma conviction est la suivante : cela ne sert à rien. Une meilleure attitude consiste à nous dire : ces prêtres, quels qu'en soient le nombre et l'âge, sont le don que Dieu nous fait aujourd'hui ; nous plaindre qu'ils ne soient pas assez nombreux ou pas assez ceci ou cela, n'a pas de sens ; mieux vaut essayer de recevoir ce don au mieux et de le faire fructifier. Or, ce que les prêtres, seuls, peuvent faire est de célébrer l'Eucharistie et donner le sacrement du pardon de Dieu à ceux qui le demandent. Nous devons donc créer les conditions les meilleures pour que les prêtres puissent célébrer la Messe le dimanche et pour qu'ils puissent dépenser leur énergie et leur créativité à annoncer la bonne nouvelle du salut avec tous les baptisés pour le bien de tous les êtres humains.

Le projet pastoral qui vous est présenté dans ce livret met en œuvre ces deux axes : d'une part, seront mis en place des lieux eucharistiques dominicaux ; d'autre part, sont constituées autour des prêtres des équipes missionnaires, chargées d'aller stimuler la vie chrétienne et susciter des fraternités en se déplaçant, par intervalles réguliers, de lieux en lieux, dans toutes les parties du diocèse.

Les lieux eucharistiques dominicaux seront moins nombreux pour le moment que les messes qui existent aujourd'hui dans notre diocèse. Leur nombre se veut réaliste : il tient compte de nos forces réelles, de notre capacité à assurer qu'en ce lieu, chaque dimanche de l'année, la messe soit célébrée avec une assemblée significative, avec des capacités d'accueil, de formation, de partage et de solidarité convenables. Je suis conscient que, pour beaucoup d'entre vous, aller à la célébration eucharistique dominicale exigera de vous un déplacement plus long et, disons-le sans fard, plus coûteux. Nous devrons ensemble trouver les moyens de solidarité nécessaires.

Les prêtres et les diacres ne seront plus associés à un lieu déterminé, mais à un « espace missionnaire » dans lequel ils auront à être, autant que possible, itinérants. Je leur demande d'aller de village en village rencontrer les personnes isolées ou les familles qui le souhaitent, réunir celles et ceux qui le voudront bien pour des temps de prière, de formation ou de partage, apporter la bonne nouvelle et la bénédiction de Dieu.

Ainsi le Seigneur Jésus a-t-il envoyé ses disciples deux par deux ; ainsi l'Église s'est-elle construite depuis ses commencements, dans notre pays encore du temps de saint Remi ou de saint Walfroy. Le besoin de proximité est grand dans nos sociétés. Il me semble que nous pouvons, nous ministres ordonnés, trouver des moyens d'aller davantage jusqu'à vous, pour des rencontres peut-être modestes mais où nous tâcherons de vivre la fraternité que le Christ crée entre nous et à laquelle il nous appelle à l'égard de tous. Le but des missions itinérantes sera la constitution et la fortification de « fraternités de proximité ».

Les 5 essentiels de la vie chrétienne

la prière
pour nourrir la relation au Christ et grandir dans la foi en fils de Dieu

la vie fraternelle
par des temps conviviaux, de réconciliation, et partage de vie sous le regard de Dieu, notamment lors de repas communs

l'écoute de la Parole
pour avancer à la suite du Christ en disciple, et partager ensemble à partir des Écritures Saintes, en se donnant les moyens d'une formation continue

le service des autres,
Et tout spécialement celui des plus pauvres

l'évangélisation
en étant soi-même le premier témoin de l'Évangile en acte et par sa parole

Le concile Vatican II a synthétisé le ministère apostolique sous les trois charges de l'annonce de la Parole de Dieu, de la sanctification et du gouvernement. Disons un peu grossièrement que, malgré bien des efforts, la fonction de gouvernement occupe toujours la première place, du moins dans le temps disponible ; notre projet vise à ce que nous vivions ces trois charges dans leur ordre réel : l'annonce, la prédication de la Bonne Nouvelle à tous en tout premier ; la sanctification assurément, et le gouvernement pour ce qui est indispensable seulement. Nous devrons donc appeler des baptisés laïcs à assumer le plus possible la responsabilité.

J'avais pensé, en arrivant, qu'une telle transformation se ferait au terme d'une nouvelle démarche synodale de consultations, d'enquêtes, d'échanges approfondis. La sagesse m'oblige à agir plus vite que prévu. Ce projet a été travaillé à partir des réactions et remarques des prêtres, des diacres et des acteurs pastoraux du diocèse. Dans les années à venir, nous mettrons en place des temps d'évaluation et de relecture de ce projet. C'est pourquoi il est promulgué ici *ad experimentum*.

Tout changement est source d'inquiétude. L'Esprit-Saint qui nous est donné nous assure que tout ce que nous faisons dans le Christ contribue de manière visible et de manière invisible à l'avènement de son règne, à l'extension de sa victoire à tous les êtres humains. Notre société française s'est fortement sécularisée, elle s'éloigne de ses sources chrétiennes traditionnelles en même temps qu'elle compte des membres actifs et fervents d'autres religions. Bien des évolutions sociales peuvent nous attrister. Et pourtant, l'Évangile ne fait en un sens que commencer son œuvre. Plus que jamais, l'être humain devenu tellement autonome a besoin de la liberté spirituelle que seul l'Esprit du Christ peut assurer en nos cœurs. Avec vous, je remercie les prêtres et les diacres de notre diocèse ; je salue les consacrés et consacrées que notre Église particulière est heureuse de compter en son sein ; j'exprime ma gratitude à toutes celles et tous ceux qui assument des responsabilités pour la vie de notre diocèse. Permettez-moi de vous redire ma joie de célébrer le Christ avec vous et d'apprendre avec vous à en vivre chaque jour plus exactement,

+ Eric de Moulins-Beaufort
Archevêque de Reims

En route pour la mission !

Les espaces missionnaires

Le territoire du diocèse de Reims est constitué :
autour de l'agglomération de Reims, d'une aire viticole et agricole,
et dans le département des Ardennes, d'une aire rurale qui s'étend sur tout le Sud du département, de l'Argonne à l'Est, à la Thiérache à l'Ouest, et le long de la Meuse, avec le Sedanais et l'Yvois en amont, la « Vallée » qui traverse le massif ardennais en aval, et entre les deux l'agglomération carolomacérienne.
Autant d'aires géographiques, économiques et culturelles que nous regardons comme des espaces pour la mission !

Nous établissons sur le territoire du diocèse 11 espaces missionnaires.

4 espaces missionnaires dans l'agglomération de Reims :
- Reims Nord
- Reims Est
- Reims Sud
- Reims Ouest

3 espaces missionnaires autour de Reims :
- Montagne-Val d'Or
- Tardenois-Vesle
- Vallée de la Suippe

4 espaces missionnaires dans les Ardennes :
- Agglomération de Charleville-Mézières
- Sedan-Yvois
- Ardennes Nord (Vallée de la Meuse, Thiérache Nord)
- Ardennes Sud (Vouzinois, Rethélois, Thiérache Sud)

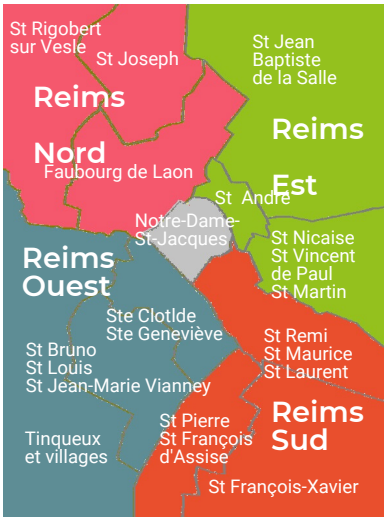

Sur un territoire homogène, chaque *espace missionnaire* est constitué d'un ensemble de paroisses telles que voulues par les orientations diocésaines promulguées en 1997. Mais ces espaces n'ont pas qu'une dimension territoriale. **Les paroisses qui les constituent sont d'abord comprises comme communautés chrétiennes de proximité** (*voir p.10 "Les Paroisses"*) On y trouvera aussi, en fonction des endroits, des communautés religieuses, des monastères, des sanctuaires et autres maisons d'Église (école, maison diocésaine, ermitage).

En instituant les espaces missionnaires, notre objectif n'est pas de substituer aux « secteurs pastoraux » une nouvelle entité de gestion territoriale, mais d'ouvrir des champs de mission pour nous permettre d'aller à la rencontre de nos contemporains. Dans ces espaces sont organisées des missions itinérantes sur une ou plusieurs paroisses, à des moments choisis en fonction de l'activité humaine ou du calendrier liturgique, cherchant à rejoindre des personnes plus ou moins éloignées de la vie ecclésiale, et auprès desquelles nous voulons être témoins de l'Évangile et du salut que Dieu offre à tous (*voir p.16 Une dynamique missionnaire*).

Le Conseil d'Animation Missionnaire

Dans chaque espace missionnaire, un *Conseil d'Animation Missionnaire* (CAM) porte le souci de la mission et veille sur les communautés qui y vivent au sein des paroisses et autres lieux d'Église. Il est constitué de l'Equipe Pastorale nommée par l'Archevêque, et d'autres baptisés appelés par elle dans le respect des statuts qui seront établis.

- Le CAM, attentif aux réalités humaines de l'espace qui lui est confié, discerne les missions itinérantes souhaitables, les endroits et moments où elles doivent avoir lieu, les personnes et réalités humaines qu'elles chercheront à rejoindre… Aidé par l'Equipe des Missionnaires Diocésains, il définit qui les conduira et comment se dérouleront ces missions. Avec les acteurs de ces missions, il en fait l'évaluation.
- Le CAM assure la communion entre les différentes communautés qui vivent sur son territoire. En premier lieu les paroisses, mais aussi les écoles, les communautés religieuses ou monastiques s'il y en a, les différentes équipes de mouvements de fidèles, ainsi que les équipes en responsabilité des sanctuaires.
- Le CAM n'a pas en charge l'animation du lieu eucharistique mais il porte le souci de susciter une équipe qui assure cette animation au-delà des seuls habitants de ce lieu.

Les membres de l'équipe sont appelés à vivre ensemble « les cinq essentiels de la vie chrétienne » (*voir p.5*).

Pour cela, l'équipe écrit une charte qui définit les moyens qu'elle se donne pour le vivre et pour en évaluer les réussites et les limites.

L'Equipe Pastorale

L'archevêque nomme une Équipe Pastorale en responsabilité dans chaque espace missionnaire. Elle est constituée de prêtres, diacres et laïcs en responsabilité.

Au moins deux prêtres à temps plein sont nommés au sein de cette équipe. Ils portent les charges pastorales telles qu'elles sont prévues par le droit de l'Église, charge curiale et vicaire forain. Ils sont rejoints par les prêtres aînés ou en mission d'étude qui, en fonction de leur possibilité, prennent une part à ce ministère.Les diacres résidants sur l'espace missionnaire sont membres de l'équipe pastorale et apportent leur contribution à l'effort missionnaire par leur ministère propre.

En fonction des spécificités locales et des besoins particuliers qui peuvent s'exprimer, des laïcs sont également missionnés au sein de ces équipes. Une lettre de mission définit alors leur responsabilité.

Le *Conseil d'Animation Missionnaire* sous la responsabilité de l'Equipe Pastorale veille à ce que toute la vie ecclésiale puisse se développer, évangélisation, proposition des sacrements, diaconie, en articulant les initiatives nécessaires prises en proximité par les paroisses et autres lieux d'Église, et celles qui doivent être prises pour l'ensemble de l'espace afin d'en assurer la cohérence et de mutualiser les efforts nécessaires. Il sera aidé pour cela des services diocésains.

Un lieu eucharistique

La célébration de la messe dominicale peut être précédée de temps spécifiques pour la catéchèse des enfants ou des adultes, pour des rencontres dans le cadre de parcours conduisant à la célébration des sacrements de l'initiation ou du mariage, ou encore d'autres propositions comme on peut le faire dans le temps de l'Avent ou du Carême, de la semaine missionnaire ou d'autres invitations faites par l'Église ou en lien à l'actualité.

Elle peut se poursuivre par un moment plus fraternel, voire festif. Verres de l'amitié, agapes fraternelles ou tables ouvertes, après-midi ludique ou culturel, sont autant de propositions qui tissent le lien ecclésial et témoignent de la vitalité de l'Église.

Le lieu eucharistique doit être clairement identifié. Il doit offrir un cadre liturgique digne et suffisamment grand pour rassembler les fidèles venus de plusieurs paroisses. A proximité du lieu de culte, des salles pour les rencontres, et autres moyens pratiques comme un lieu de stationnement des voitures doivent exister.

Dans chaque espace missionnaire, un lieu eucharistique permet un rassemblement dominical stable et de qualité qui offre à tous les fidèles de sanctifier le dimanche. La liturgie eucharistie en est le cœur. Elle doit être soignée, et la prédication nourrissante.

A l'instigation du CAM, une équipe est constituée pour assurer l'activité de ce lieu. Elle a en charge l'animation liturgique, mais aussi les questions matérielles et logistiques inhérentes à son fonctionnement. Dans la mesure du possible, il veille à ce que les membres de cette équipe ne soient pas uniquement des habitants du lieu. L'équipe reçoit sa mission du CAM, et lui en rend compte. Un des membres du conseil peut en être le responsable ou le référent.

Il pourra être judicieux que d'autres assemblées de prière soient proposées le dimanche, soit à l'initiative des communautés paroissiales pour telle ou telle occasion, soit lors de missions itinérantes. Il appartient au CAM d'assurer la cohérence de ces propositions en lien avec celles faites au lieu eucharistique, et surtout de s'assurer que le premier souci que doit avoir l'Église est d'aller à la rencontre de nos contemporains pour être auprès d'eux des témoins de l'Évangile.

Le diocèse veille aussi à ce que l'eucharistie soient célébrée le dimanche dans les monastères et les sanctuaires (*voir p.13 Lieux ressources*).

Les paroisses

Créées à la suite des orientations diocésaines « Pour l'avenir De nos Communautés Paroissiales », promulguées en 1997, et érigées en 2003, les paroisses offrent le cadre naturel pour être la « communauté chrétienne de proximité ». Nous gardons ainsi la structure paroissiale établie*.

La communauté paroissiale est la communauté de tous les fidèles baptisés qui vivent sur son territoire (CIC 515). Elle est le cadre où se vit la communion des fraternités de proximité.

Elle a pour mission d'être au quotidien et dans la proximité pour un ensemble de quartiers ou villages, le signe visible de l'Église qui annonce l'Évangile, qui rend gloire à Dieu et prie pour les hommes, et qui se met à la suite du Christ au service de tous, à commencer par les plus pauvres.

La paroisse demeure le cadre administratif qui permet de savoir où sont célébrés les baptêmes, les confirmations, les mariages et les funérailles. On trouvera dans chacune d'entre elles les registres de catholicité.

Le Conseil Local d'Animation

Un *Conseil Local d'Animation* paroissiale (CLA) constitué de laïcs nommés par le responsable de l'espace missionnaire en assure la « charge pastorale ». Il est soutenu par un modérateur membre de l'équipe pastorale en responsabilité sur l'espace missionnaire et nommé par l'Archevêque conformément au droit de l'Église (CIC 517.2).

La principale mission de ce conseil est d'assurer la vitalité et la communion de la communauté paroissiale. Il sera particulièrement attentif :

- aux joies et aux peines des habitants de la paroisse, et à leurs attentes spirituelles ;
- à discerner et soutenir les initiatives spirituelles locales comme les équipes de prières, les groupes de partage biblique, les équipes de révision de vie…
- à susciter et accompagner les fraternités de proximité ;
- à veiller à l'animation des lieux de cultes (églises paroissiales et autres chapelles ou oratoires) ;
- à accueillir les demandes sacramentelles (baptêmes, confirmations, première eucharisties, mariages) et à donner les moyens de vivre un cheminement dans le cadre de ce qui peut être proposé dans l'espace missionnaire ;
- à proposer et soutenir les familles pour la catéchèse de leurs enfants ;
- à accompagner les familles en deuil et célébrer avec elles les obsèques ;
- à impulser si nécessaire et soutenir les actions caritatives.

Assisté du *Conseil aux Affaires Economiques* (CAEP), le CLA reçoit sa mission pour un mandat donné du responsable de l'espace missionnaire devant toute la communauté rassemblée. Le Conseil rend compte de sa mission devant le CAM. Des statuts en préciseront les modalités.

Les membres du *Conseil Local d'Animation*, déjà membres d'une fraternité de proximité, sont invités à vivre ensemble « les cinq essentiels de la vie chrétienne » (*voir p.5*).
C'est ainsi qu'il dynamisera et relira son action.

**Si une paroisse se trouve en difficulté car n'ayant plus les forces d'assurer seule sa mission, elle est invitée à mutualiser ses moyens avec une autre paroisse voisine, mais garde, même réduite, son organisation (CLA, CAEP). Il appartient alors au responsable de l'espace missionnaire et au CAM, sous l'autorité de l'Archevêque, de voir ce qu'il convient de faire.*

> “En vertu du Baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions. La nouvelle évangélisation doit impliquer que chaque baptisé soit protagoniste d'une façon nouvelle. Cette conviction se transforme en un appel adressé à chaque chrétien, pour que personne ne renonce à son engagement pour l'évangélisation, car s'il a vraiment fait l'expérience de l'amour de Dieu qui le sauve, il n'a pas besoin de beaucoup de temps de préparation pour aller l'annoncer, il ne peut pas attendre d'avoir reçu beaucoup de leçons ou de longues instructions. Tout chrétien est missionnaire dans la mesure où il a rencontré l'amour de Dieu en Jésus Christ ; nous ne disons plus que nous sommes « disciples » et « missionnaires », mais toujours que nous sommes « disciples-missionnaires ».”

Pape François, *La Joie de l'Évangile*, n°120

Les fraternités de proximité

Les orientations diocésaines « Pour l'avenir de nos Communautés Paroissiales » avaient institué les « relais de proximité » afin d'être un lien entre les personnes et la communauté paroissiale. L'intuition reste pertinente. Mais il nous faut y répondre, non plus simplement de manière fonctionnelle, mais par le témoignage reconnu de la vie chrétienne qui interpelle.

Des fraternités chrétiennes de proximité sont appelées à se constituer dans les paroisses, par village, par quartier ou immeuble. Deux ou trois familles, un couple, une personne seule se retrouvent pour vivre au milieu de leur lieu de vie l'Évangile et en être le signe repéré et reconnu.

Ensemble, comme les équipes pastorales et missionnaires, ils cherchent à vivre « les cinq essentiels de la vie chrétienne » (*voir p.5*)

Une charte sera rédigée et proposée à toutes les fraternités. A l'échelle de l'*espace missionnaire*, et de tout le diocèse, des moyens seront offerts pour soutenir l'engagement de leurs membres : retraite ou récollection, temps de formation, guide spirituel… Ainsi c'est tous les fidèles baptisés qui sont appelés à prendre part à la mission de l'Église en découvrant un peu plus qu'ils sont appelés à devenir les « disciples-missionnaires » tel que le pape François nous y invitait dès le début de son pontificat (*Exhortation apostolique, La joie de l'Évangile N°120*).

Les fraternités peuvent prendre des initiatives locales, en lien avec le Conseil Local d'Animation (CLA), pour proposer dans leur entourage des temps de prière ou de rencontre, des invitations plus conviviales ou répondre à une sollicitation locale qu'elle soit culturelle, sociale, ou autre… Reconnus comme membre de la communauté chrétienne locale, les membres des fraternités sont ainsi les relais entre les personnes vivant dans un quartier ou un village, et l'Église.

Placées ainsi au cœur de la vie des hommes, dans les cités ou dans la ruralité, les fraternités seront amenées à entendre les appels des « périphéries », qu'elles soient géographiques ou sociales, et à les faire résonner dans l'Église afin que nous puissions les rejoindre. Il appartient alors au Conseil d'Animation Missionnaire (CAM) de voir avec elles ce qu'il convient de faire et comment le faire. (*voir p.16 Une dynamique missionnaire*)

Les lieux "ressources"

Les monastères

Cinq communautés monastiques sont implantées dans le diocèse, un prieuré d'hommes et quatre monastères de femmes :

- les bénédictins du prieuré Notre-Dame d'Espérance de Moncy-Saint-Pierre à Charleville-Mézières ;
- les bénédictines de l'abbaye de Saint-Thierry ;
- les clarisses du monastère Sainte-Claire à Cormontreuil ;
- les cisterciennes de l'abbaye du Val-d'Igny dans le Tardenois ;
- les carmélites de la Fontaine-Olive dans les Ardennes.

Tous, avec leur tradition spirituelle, prennent leur part à la mission de l'Église diocésaine en étant au milieu du monde des communautés d'hommes ou de femmes qui cherchent à vivre l'Évangile, et prient pour et avec nous. C'est leur vocation propre. Leur rayonnement dépasse les seules limites de leur clôture et s'étend bien plus loin que celles du diocèse, proposant ainsi les richesses de leur spiritualité. **Sans elles, nous ne serions pas pleinement l'Église de Jésus-Christ.** Ainsi elles participent pleinement à l'élan missionnaire que nous cherchons à vivre.

« Tous les hôtes qui se présentent seront reçus comme le Christ » dit la Règle de St Benoît (chap. 53). Fidèles baptisés qui se reconnaissent « disciples-missionnaires », chercheurs de Dieu ou hommes et femmes en quête de sens, les monastères ont toujours été là pour les accueillir. Ils offrent un appui dans un cadre ecclésial qui permet, en groupe ou individuellement, de se ressourcer et de prendre le recul nécessaire à toute action missionnaire.

Mais bien plus encore, les communautés monastiques procurent à chacun un enrichissement dans la foi.
Avec leurs charismes propres, elles proposent leur communion dans la prière, un enseignement à l'écoute de la Parole de Dieu et de la Tradition, un compagnonnage dans la fraternité.

Les monastères présents dans le diocèse ont toujours su répondre à cette mission.
Plus que jamais, nous devons être attentifs à ce qu'ils puissent continuer à le faire, et articulent leur vocation propre à l'ensemble de l'effort missionnaire du diocèse. Lorsqu'une communauté se trouve implantée dans un espace missionnaire, son supérieur ou sa supérieure désignera un de ses membres afin qu'il fasse partie du Conseil d'Animation Missionnaire (CAM).

L'Archevêque veillera à ce que les communautés monastiques aient toujours les moyens de vivre leur vocation et reçoivent les biens spirituels nécessaires à leur état de vie, particulièrement en s'assurant que des prêtres y célèbrent les sacrements de l'eucharistie et de la réconciliation.

Lorsque l'eucharistie y est célébrée, notamment le dimanche, elle est proposée à tous les fidèles désireux d'y participer, dans le respect des rythmes et usages propres à chaque communauté. L'eucharistie dominicale célébrée dans un monastère n'est pas un autre lieu eucharistique mais une proposition particulière qui vient, avec les missions itinérantes et les célébrations dans les sanctuaires, enrichir ce qui peut être proposé pour sanctifier le dimanche.

Les sanctuaires

Il existe un certain nombre de sanctuaires dans le diocèse. Certains ont un rayonnement diocésain, d'autres ont un attrait plus local. Tous ont une histoire propre qui nous apporte un enseignement particulier et des grâces spécifiques de conversion.

Ainsi les sanctuaires ont une part à prendre pour que l'Église qui est à Reims et dans les Ardennes puisse répondre à l'appel missionnaire qui lui est fait. C'est pourquoi nous voulons soutenir, voir renouveler si nécessaire les pèlerinages diocésains :

- celui à Reims de Saint Remi, apôtre des Francs et évêque évangélisateur ;
- ceux dans les Ardennes : Notre-Dame de Neuvizy, Saint-Antoine des Hauts-Buttés, et Saint-Walfroy, apôtre des Ardennes

En vénérant les saints dans ces sanctuaires, nous découvrons « dans leur vie un modèle, dans la communion avec eux, une famille, et dans leur intercession, un appui » (préface des saints), à commencer par le premier d'entre eux, saint Remi, patron de notre diocèse. Ils nous apprennent et nous entraînent à être missionnaires aujourd'hui, comme ils l'ont été à leur temps.

Si les saints ont marqué notre histoire diocésaine, nous constatons encore aujourd'hui qu'ils continuent à attirer à eux nos contemporains pour les conduire au Christ. Les petits dans notre société ou les pauvres dans la foi, ceux qui ne se tournent pas spontanément vers nos lieux d'Église paroissiaux, viennent avec leurs souffrances et leurs joies, prier dans nos sanctuaires. Les cahiers d'intentions et les rencontres qu'on peut y faire en témoignent.

Des équipes d'animation pastorale existent déjà. Elles sont appelées à continuer à se coordonner entre elles. Lorsqu'un sanctuaire est implanté dans un espace missionnaire, le recteur, ou un des membres de l'équipe d'animation, fait partie du Conseil d'Animation Missionnaire (CAM) afin d'assurer la cohérence des propositions qui peuvent y être faite avec celles faites au lieu eucharistique et lors des missions itinérantes.

Les maisons diocésaines

Nous comptons trois maisons diocésaines :

- **La maison Saint-Sixte à Reims** qui accueille les secrétariats des services et mouvements du diocèse, qui offre une possibilité de rencontre avec salles, restauration et hébergement, et qui peut proposer aux paroisses et autres mouvements d'Église des services techniques et matériels ;
- **La maison Jules Bihéry à Charleville-Mézières** qui assure un secrétariat interparoissial, offre la possibilité aux services et mouvements d'une présence dans le Nord du diocèse, et propose également une possibilité de rencontre avec restauration ;
- **L'Ermitage Saint-Walfroy,** centre spirituel avec restauration et hébergement, qui permet dans un cadre rural des sessions et retraites en s'appuyant sur le sanctuaire.

Ces trois maisons ont une dimension diocésaine. Mais leur présence dans un espace missionnaire doit pouvoir permettre un appui aux communautés locales dans leurs efforts missionnaires. C'est pourquoi il est bon que le responsable de l'équipe pastorale ou un membre du Conseil d'Animation Missionnaire (CAM) soit membre du conseil d'administration des associations gestionnaires de ces maisons.

Une dynamique missionnaire

Les missions aux périphéries et le rôle du Conseil d'Animation Missionnaire

> Je vous demande d'être révolutionnaires, je vous demande d'aller à contre-courant, d'aller vers les périphéries existentielles du monde moderne pour annoncer, sans peur, l'amour du Christ dans tous les milieux, même à ceux qui semblent le plus éloignés, le plus indifférents .
>
> Pape François
> *homélie à Copacabana, JMJ 2013*

Le modèle paroissial reste pertinent car il offre un cadre stable et connu pour que puisse se développer une « communauté chrétienne en proximité ». **Mais, même en nous appuyant sur les autres lieux d'Église que sont les monastères, les sanctuaires et autres maisons, la tentation d'une Église repliée sur elle-même, vivant en cercle clos, nous guettera toujours. Il nous faut sortir du cadre connu de nos églises et presbytères, il nous faut oser aller à la rencontre des autres pour être une « Église en sortie » qui entend la voix de nos contemporains et qui les rejoins jusqu'aux « périphéries de leur existence »** (*cf. La joie de l'Évangile n°20, 46, 191*). C'est la première tâche du Conseil d'Animation Missionnaire qui justifie son nom. C'est l'objectif des missions itinérantes et dans la mesure où elles peuvent émerger, des missions urbaines.

L'apostolat des laïcs, notamment avec les mouvements d'action catholique, a dans notre diocèse une longue histoire qui nous a montré sa fécondité. Mais comme toute l'Église, ses équipes ont besoin de réinventer d'autres manières pour vivre les intuitions qui les ont vues naître, et aller sur les nouveaux chemins que le monde actuel ouvre devant nous. Il en va de même pour les aumôneries dans le monde universitaire, scolaire, hospitalier.

Présentes au quotidien et sur le terrain de la vie sociale, économique et familiale de notre société contemporaine, les fraternités chrétiennes de proximité seront les premières à rencontrer et entendre les aspirations de nos contemporains. Leur proximité géographique que peut être un village, un quartier, un immeuble, mais aussi non géographique comme le monde du travail, des engagements associatifs ou publics, ouvre d'autres champs de mission.

Trois grands domaines se présentent devant nous

- **Le champ éthique et en premier lieu l'attention aux plus pauvres**

« Faire le bien à la suite du Christ », c'est la mission caritative de l'Église. Elle sait le faire. Elle est portée par son histoire et s'est dotée d'organismes reconnus et compétents pour cela. Mais elle doit sans cesse se réinventer car notre monde contemporain génère toujours de nouvelles pauvretés et précarités.

- **Le champ existentiel et la question du sens**

« Chercher le vrai à la lumière de l'Évangile » est plus que jamais une priorité dans un monde en perte de repères et en quête de sens. En proposant l'Évangile, l'Église sait entrer en dialogue avec les hommes et les femmes de notre temps et, si ce n'est leur donner des réponses à leur questions, leur ouvrir un chemin d'humanité et d'espérance.

- **Le champ culturel et la dimension artistique**

« Ouvrir au beau pour conduire à Dieu » a toujours été un souci pastoral et missionnaire de l'Église. Il nous faut se réapproprier si nécessaire notre patrimoine culturel, musical, pictural, architectural. Il nous faut continuer à le faire vivre et entretenir un dialogue vivant avec notre culture contemporaine.

Notre conversion, une exigence pour devenir missionnaire

C'est bien parce que c'est particulièrement difficile et coûteux que le pape François a choisi le vocabulaire de la « conversion », dès le début de son pontificat : « J'espère que toutes les communautés feront en sorte de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour avancer sur le chemin d'une conversion pastorale et missionnaire, qui ne peut laisser les choses comme elles sont. » (*La joie de l'Évangile, N° 25.*)

Des chrétiens bien installés dans leurs habitudes rassurantes oublient sans doute que la « conversion » exige des renoncements, des exigences, des engagements et des prises de risques. Et que dire de la « conversion » d'une communauté !

Arnaud JOIN-LAMBERT, "Nouveaux lieux ecclésiaux pour régénérer l'église en Europe", *Études*, mars 2019

Les missions itinérantes et l'Equipe des Missionnaires Diocésains

Mises en œuvre à l'instigation du *Conseil d'Animation Missionnaire* (CAM) et sous la responsabilité de l'équipe pastorale, les missions itinérantes ont pour objectif d'aller à la rencontre de ceux vers qui nous voulons être témoins de notre foi pour leur annoncer l'Évangile.

Elles se déroulent sur une ou plusieurs paroisses, à des moments choisis en fonction de l'activité humaine ou du calendrier liturgique, cherchant à rejoindre des personnes plus ou moins éloignées de la vie ecclésiale, et auprès desquelles nous voulons être présents. Le CAM en fixe le calendrier en veillant à ce que qu'il y en est dans toutes les paroisses, à commencer par les plus éloignées tant sur le plan géographique que culturel.

C'est aux membres de l'équipe pastorale d'être les premiers acteurs de ces missions. Mais ils veilleront, avec le soutien des Conseils Locaux d'Animation (CLA) des paroisses à ce que les fidèles locaux, notamment les fraternités de proximité, y soient impliqués.

Pour soutenir ces missions, une Équipe de Missionnaires Diocésains est constituée par l'Archevêque. Placée sous la responsabilité de l'évêque auxiliaire, deux prêtres en font partie, avec un diacre, une religieuse et des laïcs. Elle prépare et rend visible tout particulièrement la dimension missionnaire de l'église diocésaine.

Elle n'a pas pour mission de se substituer au *Conseil d'Animation Missionnaire* (CAM), mais est là pour soutenir les actions menées dans le cadre des missions itinérantes, soit en y participant, soit en fournissant des outils pour la mission. Elle assure le lien de ces missions avec l'Archevêque, et lui en rend compte devant son conseil.

Elle bénéficie d'un local à la maison Saint-Sixte. Comme toutes les équipes du diocèse, elle essaye de vivre en son sein les cinq essentiels (*voir p.5*).

Chaque mission fera l'objet d'une évaluation au sein du CAM. En relisant dans la foi l'œuvre de Dieu on pourra ainsi en assurer le suivi et en recueillir la fécondité.

Les missions urbaines

Les relations humaines dans notre monde contemporain sont de plus en plus dématérialisées et les informations nous parviennent sous un support numérique. Les réseaux sociaux se développent dans ce qui se nomme le « cyberespace » du réseau Internet. Notre rapport à l'espace et au temps est modifié et la personne humaine est en quête de nouveaux repères. Face à cette mutation rapide, il n'est pas étonnant que nos contemporains expriment le désir de se retrouver dans des lieux précis, à des moments précis, où les relations interpersonnelles soient qualifiées de « réelles ». Plus profondément, notre foi est une foi en Dieu qui s'incarne pour se révéler et nous offrir le salut. Le témoignage que nous lui rendons ne peut donc pas faire l'économie de la médiation corporelle, et des rencontres interpersonnelles dans l'espace et dans le temps.

A l'heure d'Internet, la notion de lieu au sens physique est plus que jamais pertinente, et si nos lieux d'Église traditionnels n'attirent plus, des « tiers-lieux ecclésiaux », espaces hospitaliers et innovants, sont appelés à voir le jour, notamment dans nos grands ensembles urbains. Nous les appelons missions urbaines.

Au sein des équipes, des fraternités, ou en donnant chez un ou des baptisés un charisme propre qui rend attentif à telle ou telles réalités humaines, l'Esprit Saint sait susciter dans l'Église des actions qui cherchent à répondre à l'appel missionnaire du Christ. Il ne faut pas brider la générosité des chrétiens lorsqu'elle prend sa source dans leur baptême et se nourrit de leur foi au Christ mort et ressuscité. Il appartient à l'Église, et à ses pasteurs, d'en discerner avec eux l'origine et, si cela semble justifié, de donner les moyens dont ils peuvent avoir besoin pour mener à bien leur action, et d'en assurer leur place dans la communion ecclésiale.

Déjà deux missions dans l'agglomération rémoise émergent et donnent lieu à une réflexion qui doit aboutir sur une mission urbaine :

- une mission étudiante ;
- une mission ouvrière.

Mais d'autres réalités s'expriment dans les champs culturels, de l'art et du patrimoine, dans le champ social de la solidarité ou des migrations… Il appartient au Conseil d'Animation Missionnaire (CAM) de discerner avec les intéressés la pertinence ecclésiale de leur intuition, de voir quels moyens, et quel lieu seraient susceptibles d'être proposés en accord avec l'autorité diocésaine, et de veiller à ce que cette action soit missionnaire et en pleine communion avec l'Église locale.

Élaboration et mise en oeuvre du projet

Le présent document fixe le cadre général pour des orientations missionnaires du diocèse de Reims.

Élaboré à l'invitation de l'Archevêque et du Collège des Consulteurs, il est le fruit d'une concertation entre le Conseil de l'Archevêque et les prêtres, les diacres et les communautés monastiques durant le premier semestre de l'année 2019, et en juin avec les principaux laïcs en responsabilité, pour être présenté au diocèse lors de l'assemblée du 8 septembre à Notre-Dame de Neuvizy.

Après la solennité de Saint Remi, le 6 octobre à Reims, une première mission itinérante aura lieu dans le Porcien. Conduite par l'évêque auxiliaire et l'équipe des missionnaires diocésains, elle permettra de fixer les premiers contours de ces missions et d'en impulser la mise en œuvre.

Durant le mois d'octobre, les équipes pastorales seront nommées par l'Archevêque. Elles se saisiront de ces orientations générales, et seront invitées à rédiger un projet local missionnaire qui définira pour chaque espace missionnaire les modalités particulières. Elles soumettront leur projet à l'autorité diocésaine et pourrons le mettre en œuvre en janvier 2020.

Le dimanche 5 janvier, Épiphanie du Seigneur, marquera sa mise en route. Le premier semestre qui s'en suit permettra une étape ad experimentum qui doit pouvoir aboutir à une promulgation à la rentrée 2020.

Phase 1 : Consultation

Conseil de l'Archevêque
Prêtres
Diacres
Communautés monastiques
Principaux laïcs en responsabilité

1er semestre 2019

Phase 2 : Présentation

Présentation à tout le diocèse

8 septembre 2019 à Neuvizy

Phase 3 : En route !

- 1ère mission itinérante "test"
- nomination des équipes pastorales qui devront rédiger un projet local missionnaire

Octobre 2019

Phase 4 : Lancement

Expérimentations, réactions, et ajustements en fonction des réalités

Dimanche 5 janvier

Principes généraux et particularités des agglomérations rémoise et carolomacérienne

Chaque espace missionnaire est constitué d'un territoire où vivent les communautés paroissiales, et où il peut exister des communautés religieuses, un monastère, un ou des sanctuaires, des établissements d'enseignement catholique et une maison diocésaine. L'équipe pastorale avec le *Conseil d'Animation Missionnaire* (CAM) en est responsable. Il organise des missions itinérantes, est attentif à la possibilité d'autres missions aux périphéries et missions urbaines, et veille sur le lieu eucharistique.

Chaque communauté paroissiale est constituée de tous les fidèles baptisés qui vivent sur son territoire. Elle est le lieu des fraternités de proximité. Elle est animée par un *Conseil Local d'Animation* (CLA).

L'agglomération rémoise

- **Chacun des 4 espaces missionnaires sera animé par un seul *Conseil d'Animation Interparoissiale*** sous la responsabilité d'un prêtre qui reçoit la charge curiale. Un seul lieu eucharistique y est mis en œuvre, qui peut être distinct du lieu de vie de l'équipe pastorale.
- **L'ensemble de l'agglomération se dote d'un seul *Conseil d'Animation Missionnaire* (CAM)** sous la responsabilité du vicaire général ou d'un autre prêtre nommé par l'Archevêque. Une équipe formée avec lui des quatre curés et du curé recteur de la cathédrale, en assure la conduite.
- **Des missions itinérantes seront menées dans les quartiers**, notamment les nouveaux quartiers qui n'ont pas d'histoire pastorale, mais aussi auprès de populations « transversales » identifiées par leur appartenance générationnelle, culturelle, sociale…

L'agglomération carolomacérienne

- **Elle forme un unique espace missionnaire, avec un seul *Conseil d'Animation Missionnaire* (CAM)** sous la responsabilité d'un prêtre qui reçoit la charge curiale.
- **Chaque paroisse se dote d'un *Conseil Local d'Animation* (CLA).**
- En élaborant le projet local missionnaire, **l'équipe pastorale proposera le ou les lieux eucharistiques adaptés à l'échelle de l'agglomération.**
- Comme dans l'agglomération rémoise, **des missions itinérantes seront conduites** dans les quartiers urbains et les villages en proximité rurale, mais aussi auprès de populations « transversales ».

La Visitation

En ces jours-là, Marie se mit en route et se rendit avec empressement vers la région montagneuse, dans une ville de Judée. Elle entra dans la maison de Zacharie et salua Élisabeth. Or, quand Élisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit en elle. Alors, Élisabeth fut remplie d'Esprit Saint, et s'écria d'une voix forte : « Tu es bénie entre toutes les femmes, et le fruit de tes entrailles est béni. D'où m'est-il donné que la mère de mon Seigneur vienne jusqu'à moi ? Car, lorsque tes paroles de salutation sont parvenues à mes oreilles, l'enfant a tressailli d'allégresse en moi. Heureuse celle qui a cru à l'accomplissement des paroles qui lui furent dites de la part du Seigneur. Marie dit alors : « Mon âme exalte le Seigneur… »

Luc 1, 39-46 ss.

L'envoi des disciples en mission

Parmi les disciples le Seigneur en désigna encore soixante-douze, et il les envoya deux par deux, en avant de lui, en toute ville et localité où lui-même allait se rendre. Il leur dit : « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson. Allez ! Voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. Ne portez ni bourse, ni sac, ni sandales, et ne saluez personne en chemin. Mais dans toute maison où vous entrerez, dites d'abord : "Paix à cette maison." S'il y a là un ami de la paix, votre paix ira reposer sur lui ; sinon, elle reviendra sur vous. Restez dans cette maison, mangeant et buvant ce que l'on vous sert ; car l'ouvrier mérite son salaire. Ne passez pas de maison en maison. Dans toute ville où vous entrerez et où vous serez accueillis, mangez ce qui vous est présenté. Guérissez les malades qui s'y trouvent et dites-leur : "Le règne de Dieu s'est approché de vous." »

Luc 10, 1-9

Les soixante-douze disciples revinrent tout joyeux, en disant : « Seigneur, même les démons nous sont soumis en ton nom. » Jésus leur dit : « Je regardais Satan tomber du ciel comme l'éclair. Voici que je vous ai donné le pouvoir d'écraser serpents et scorpions, et sur toute la puissance de l'Ennemi : absolument rien ne pourra vous nuire. Toutefois, ne vous réjouissez pas parce que les esprits vous sont soumis ; mais réjouissez-vous parce que vos noms se trouvent inscrits dans les cieux. »
À l'heure même, Jésus exulta de joie sous l'action de l'Esprit Saint, et il dit : « Père, Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits. Oui, Père, tu l'as voulu ainsi dans ta bienveillance. »

Luc 10, 17-21

Lexique

Le Conseil d'Animation Missionnaire (CAM)
Nommé par l'Archevêque, et présent au sein de l'espace missionnaire, le Conseil d'Animation Missionnaire porte le souci de la mission et veille à la communion des communautés qui y vivent au sein.

Le Conseil Local d'Animation (CLA)
Constitué de laïcs nommés par le responsable de l'espace missionnaire, il assure la « charge pastorale » de la paroisse.
Il est soutenu par un modérateur membre de l'équipe pastorale en responsabilité sur l'espace missionnaire.

L'Equipe des Missionnaires Diocésains
Nommée par l'Archevêque et placée sous la responsabilité de l'évêque auxiliaire, elle est constituée de deux prêtres, un diacre, une religieuse et des laïcs. Elle soutient les missions itinérantes dans les espaces missionnaires.

L'équipe pastorale
Nommée par l'Archevêque au sein de chaque espace missionnaire, elle est constituée de prêtres, diacres et laïcs en responsabilité. Elle porte la responsabilité pastorale sur l'espace missionnaire.

L'espace missionnaire
Espace constitué de plusieurs paroisses et autres lieux d'Eglise, dans lequel se vit la mission d'aller à la rencontre de nos contemporains.

La fraternité chrétienne de proximité
Constituée dans les paroisses, par village, par quartier ou immeuble, ces fraternités rassemblent des personnes aux états de vie variés qui vivent ensemble les 5 essentiels de la vie chrétienne.

Le lieu eucharistique
Lieu clairement identifié dans un espace missionnaire pour accueillir le rassemblement dominical.

La paroisse
La communauté paroissiale est la communauté de tous les fidèles baptisés qui vivent sur son territoire pour être le signe visible de l'Eglise. Elle est le cadre où se vit la communion des fraternités de proximité.

La mission itinérante
Elle a pour objectif d'aller à la rencontre de ceux vers qui nous voulons être témoins de la foi pour leur annoncer l'Évangile. Elle est menée sur une ou plusieurs paroisses à l'initiative de l'équipe pastorale et du Conseil Local d'Animation. Elle peut être soutenue par l'Equipe des Missionnaires Diocésains.

La mission urbaine
Mission en ville à destination d'un public spécifique auprès de qui des chrétiens désirent être présents. Ces missions peuvent être diverses. Elles offrent un nouveau type de lieu d'Eglise.

> Tout chrétien et toute communauté discernera quel est le chemin que le Seigneur demande, mais nous sommes tous invités à accepter cet appel : sortir de son propre confort et avoir le courage de rejoindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l'Évangile.

Pape François, *La joie de l'Évangile*, n°20

Pour recevoir les dernières infos,
inscrivez-vous à la newsletter du diocèse !

Rdv sur https://catholique-reims.fr

Diocèse de Reims et des Ardennes

Crédits photos : Service Communication du diocèse de Reims et des Ardennes - Septembre 2019

Archevêché de Reims - 3 rue du Cardinal de Lorraine 51100 Reims - Tél : 03 26 47 05 33